

COMMUNE
DE MESNIL-THOMAS

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

PLAN DE ZONAGE
pièce n°4-d (zoom)

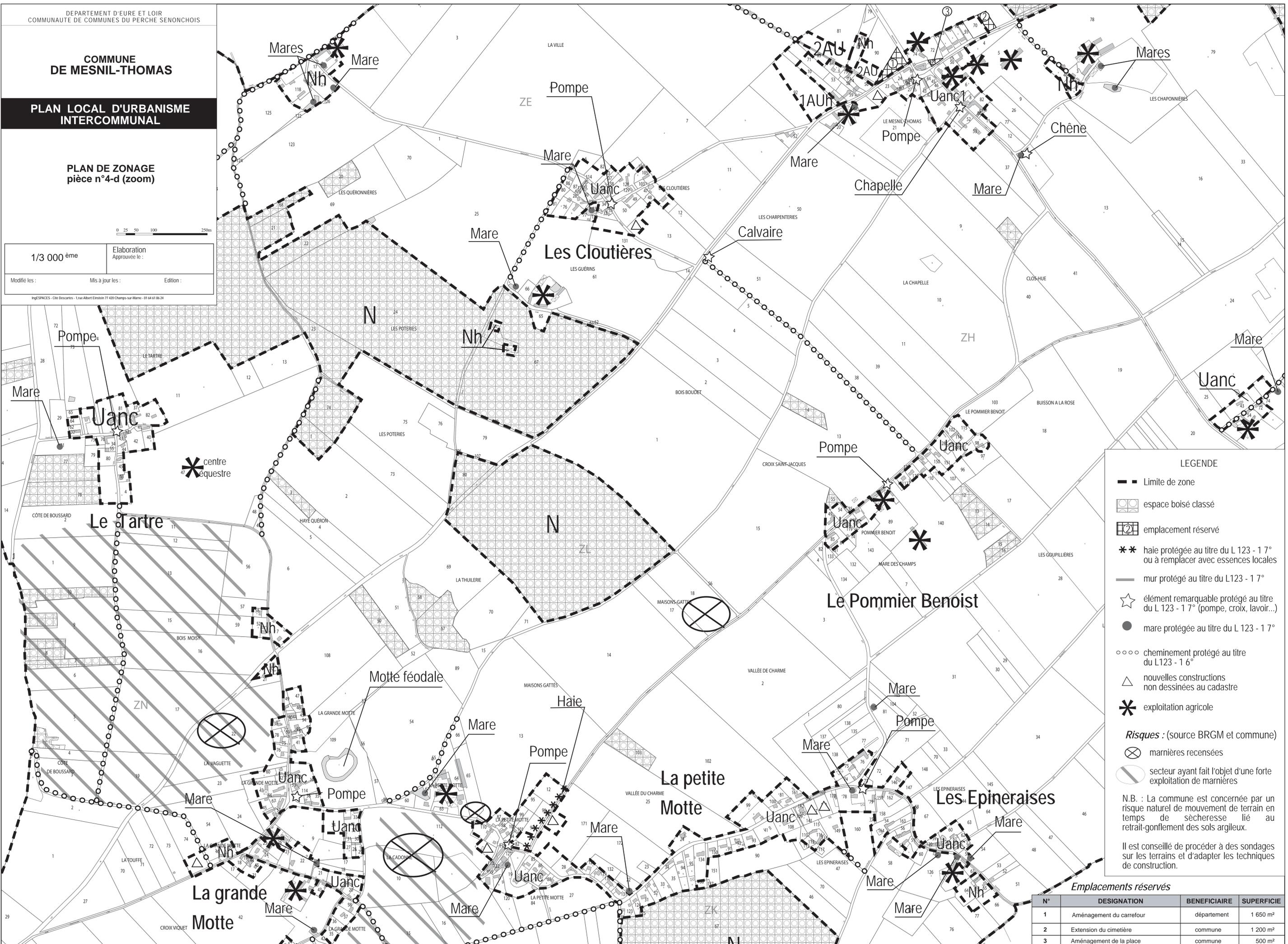
0 25 50 100 250m

1/3 000^{ème}

Elaboration
Approuvée le :

Modifié les : Mis à jour les : Edition :

IngSPACES - Cité Descartes - 1 rue Albert Einstein 77 420 Champs-sur-Marne - 01 64 61 86 24



LEGENDE

- Limite de zone
- espace boisé classé
- emplacement réservé
- ** haie protégée au titre du L 123 - 1 7° ou à remplacer avec essences locales
- mur protégé au titre du L123 - 1 7°
- ☆ élément remarquable protégé au titre du L 123 - 1 7° (pompe, croix, lavoir...)
- mare protégée au titre du L 123 - 1 7°
- cheminement protégé au titre du L123 - 1 6°
- △ nouvelles constructions non dessinées au cadastre
- * exploitation agricole

Risques : (source BRGM et commune)

- ⊗ marnières recensées
- ⊘ secteur ayant fait l'objet d'une forte exploitation de marnières

N.B. : La commune est concernée par un risque naturel de mouvement de terrain en temps de sécheresse lié au retrait-gonflement des sols argileux.

Il est conseillé de procéder à des sondages sur les terrains et d'adapter les techniques de construction.

Emplacements réservés

N°	DESIGNATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE
1	Aménagement du carrefour	département	1 650 m ²
2	Extension du cimetière	commune	1 200 m ²
3	Aménagement de la place	commune	500 m ²